

Comité local du pays d'Aix-en-Provence pour la défense et le développement des services publics

Grand débat public à Aix-en-Provence mardi 7 juin 2011 – 20H00 salle des Cèdres – rue Jean Lombard – Jas de Bouffan

en présence de JEAN-MICHEL DREVON – responsable national des états généraux du service public.

« il faut préserver et développer notre modèle social français qui ramporte bien plus qu'il ne

Pour augmenter le temps de travail et baisser le montant des pensions des retraités, le gouvernement s'entête à aller contre l'avis de plus de 70% des gens. Belle démocratie !

Les libéraux veulent faire peur en invoquant les dettes, les déficits, les dépenses sociales ; pendant que les banques s'enrichissent avec l'argent public et que les profits des rentes financières augmentent. Ce sont des mensonges pour servir les intérêts des grandes fortunes.

Les déficits traduisent un dérèglement économique lié à la manière dont le pouvoir décide des recettes. Entre 2007 et 2010, le déficit public est passé de 52 milliards € à 137 milliards €. Mais les pertes de recettes fiscales et sociales dans cette période représentent déjà environ 70 milliards d'euros ! En 2009, la masse salariale a reculé de 1,5% ; ce qui représente 20 milliards d'euros de cotisation en moins !

En réalité la seule façon de faire des économies c'est de promouvoir les services publics : éducation, santé, transport, justice, poste, recherche, sécurité, environnement... Pour y parvenir, il faut un service public du crédit, avec des fonds publics régionaux, un pôle public financier national et une orientation de la Banque centrale européenne qui aide l'emploi et la recherche et non les profits !

L'argent pourrait ainsi servir à autre chose que la spéculation financière, en améliorant radicalement ce qui existe et en créant des services nouveaux pour l'écologie, la petite enfance, les personnes âgées, le logement social, les activités sociales hors travail...

Les rapports entre le service public et les usagers (et non les « clients ») doivent être radicalement transformés. C'est le cas pour les parents d'élèves et l'école, la manière de traiter un malade à l'hôpital ou l'utilisation de l'électricité, de la poste, des transports... cela va de pair avec le développement des pouvoirs et de l'intervention des personnels et de leur formation.

C'est à ce rapprochement de la population et des agents des services publics que notre collectif travaille. C'est pour l'intérêt des usagers qu'il faut lutter afin de sauvegarder et de développer nos services publics aujourd'hui gravement mis en cause par le pouvoir.

**Rassemblons-nous pour des services
publics réellement efficaces et
démocratiques. Venez nombreux au Grand
débat public du 7 juin !**



Les signataires de cet appel dans le pays d'Aix en Provence : des citoyens, des élu(e)s et des organisations associatives, syndicales et politiques : ATTAC, CGT/UL d'Aix en Provence, CGT-POSTE, CGT-SANTE, FASE, FSU, LDH, NPA, PCF, PS, PG, PO, EELV, VSP, UEC-JC.



Mis en place tout au long du XXème siècle, le service public de la santé est aujourd'hui remis en cause et peu à peu démembré. Depuis la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" (loi Bachelot) on ne parle plus de « Service public hospitalier » mais d' « Établissement de santé », ce n'est pas un hasard...

Le secteur hospitalier :

Le 15 avril 2010, la Fédération de l'Hospitalisation Privée annonce son adhésion au Medef. Avec l'UMP et le Medef, la FHP porte le projet de convergence tarifaire entre l'hôpital public et les cliniques privées, projet qui à terme tend à transformer l'ensemble du secteur hospitalier en secteur marchand.

Alors que le budget des hôpitaux publics augmente de 2,7 % en 2011, l'accroissement programmé de leurs charges (fonctionnement, entretien, mise aux normes, mesures salariales catégorielles, coût des traitements...) est de 3,5 % ! Et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 prévoit de réduire les sommes consacrées aux missions de service public exercées par les hôpitaux publics (urgences, continuité et maintien des soins, prévention, enseignement...). Ainsi il est prévu de supprimer 20 000 emplois dans l'ensemble des hôpitaux !

La sécurité sociale :

Entre 2002 et 2008, le montant des dépenses non prises en charge par l'assurance-maladie (branche maladie de la sécurité sociale) est passé de 5 % à 29 %. Le nombre de personnes qui renoncent à des soins pour des raisons financières atteint désormais 23 %, et même 33 % pour celles qui n'ont pas d'assurance complémentaire. Les primes de ces complémentaires, mutuelles et assurances privées, ont connu une progression de 44 % entre 2001 et 2008, tandis que les remboursements ne progressaient dans le même temps que de 27 %.

L'hôpital public assure des soins de qualité pour tous, il prend en charge les cas les plus graves ou les plus complexes.

Il s'y mène les grandes recherches d'aujourd'hui qui permettront les progrès de demain.

Ne laissez pas faire ! L'hôpital public est votre hôpital !

A l'hôpital Montperrin :

Le personnel s'est mobilisé pour dénoncer le sous-effectif chronique, entraînant une charge de travail excessive. Un agent de service seul couvre une surface de 1.200 à 1.800 mètres carrés ! Malgré les efforts, l'hygiène n'est pas satisfaisante. Le personnel a réclamé 7 postes supplémentaires d'agent, ce qui permettrait simplement d'être au même niveau de dotation que les autres hôpitaux. L'Agence régionale de santé a fini par proposer une aide reconductible de 300 000€ qui permettrait de financer ces postes...En attendant la confirmation officielle, les agents restent vigilants.

A l'hôpital général d'Aix :

Il faut 2 mois pour un rendez-vous à l'IRM et 2 infirmières pour s'occuper de 30 malades ! Des patients quittent l'établissement sans avoir eu les scanners ou les scintigraphies prescrits pendant leur hospitalisation, faute de créneaux horaires « publics ». C'est du personnel épuisé et excédé par les mauvaises conditions de travail qui s'occupent des malades. C'est la fusion entre l'hôpital d'Aix et celui de Pertuis, au nom de la mutualisation des moyens, qui va encore réduire l'offre de soins, et la rapidité de prise en charge, parfois vitale. C'est rester aux urgences sur un brancard souvent 24h et plus, par manque de lits dans un service...

**Poste :
où est passé le service public ?**

L'ouverture du capital et la privatisation de la Poste continuent de faire des dégâts.

La qualité de la distribution du courrier et des colis se dégrade. Les postiers de moins en moins nombreux, de plus en plus précaires font leur possible pour maintenir le lien social avec la population. L'entrée de l'intérim dans les centres courrier et colis aggrave encore ce phénomène.

Dans les bureaux, les restructurations permanentes entraînent suppressions d'emplois, réduction des horaires d'ouvertures et fermetures intempestive dès qu'il y a un manque de personnel.

La systématisation de l'utilisation des automates (bancaires et affranchissement) va encore plus déshumaniser les relations avec les usagers. Pour les petites localités et dans les zones peu rentables, la présence postale pourrait bien se résumer à un mur d'automates.

Cette Poste là n'est pas celle dont a besoin la population. Plus que jamais l'action convergente des usagers et des personnels est nécessaire afin que la Poste redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être :

**UN GRAND SERVICE PUBLIC AU SERVICE DE LA
POPULATION !**

La victoire des postiers et de la population dans le 2ème arrondissement de Marseille montre que c'est possible.

**PETITE ENFANCE :
Les crèches menacées**

Les politiques gouvernementales mettent à mal la socialisation et l'entrée dans la vie des jeunes enfants.

Les suppressions de postes, la déqualification du personnel, la remise en cause de l'accès à l'école à partir de 2 ans, l'ouverture à la concurrence conduisent à un recul dans les apprentissages des enfants ;. Ce sont les mamans qui devront s'occuper à la maison des enfants jusqu'à bientôt 6 ans si ce recul devait se poursuivre.

Le gouvernement « relâche » les normes jusqu'à présent reconnues par les personnels qualifiés : les assistantes maternelles peuvent maintenant s'occuper de 4 enfants au lieu de trois, des maisons d'assistantes maternelles peuvent être créées plutôt que des crèches, etc... tout est fait pour faire passer petit à petit ce recul de civilisation (on sait que les enfants qui ont démarré en crèche sont mieux armés pour les apprentissages par la suite).

Seul un grand service public de la petite enfance de 0 à 6 ans peut permettre d'assurer les meilleures conditions d'une véritable éducation et un vrai démarrage dans la vie.

Contre la privatisation, la baisse des exigences pédagogiques, contre l'augmentation des coûts pour les parents un service public de la petite enfance respectant salariés et parents est la seule solution d'avenir.

**EDUCATION/RENTREE 2011 :
LES SUPPRESSIONS DE POSTES CONTINUENT**

Le Recteur a annoncé que la rentrée 2011 serait marquée par des suppressions de postes d'enseignants malgré une reprise de la démographie scolaire.

Premier degré : 3367 emplois dans le premier degré ne sont pas remplacés dont 98 postes dans l'Académie Aix Marseille soit 3% de la mesure nationale.

Effectifs 2011 (prévisions) et nombre de postes supprimés : Bouches-du-Rhône: + 1065 élèves, et moins 63 postes

Second degré : 4800 emplois au niveau national ne seront pas remplacés. Sur les 72 suppressions de postes académiques, 10 le seront sur les décharges qui restaient et 62 pour des postes devant les élèves.

- Collèges - Bouches-du-Rhône : + 62 élèves, - 9 postes
- Lycées généraux et technologiques : + 60 élèves supplémentaires sur l'ensemble de l'Académie, - 88 postes
- Lycées professionnels : + 1409 élèves supplémentaires attendus, et + 46 postes
- Académie : non remplacement de 15 emplois administratifs sur les 600 programmés au niveau national.

L'ambition éducative pour tous les jeunes n'est plus une priorité en France. La poursuite des suppressions d'emplois (16 000 prévues en 2011), alors que les effectifs d'élèves augmentent à la rentrée 2011, ne permettra pas au système éducatif de répondre au défi d'une nouvelle étape de démocratisation. Ce sont les élèves des milieux les plus défavorisés qui en seront les premières victimes, et le personnel aura de plus en plus de mal à remplir sa mission.

C'est avec les parents d'élèves que nous pourrons mettre en échec cette politique

**Colère et écoeurément
à l'antenne Aix-Salon du service pénitentiaire
d'insertion et de probation**

9 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) à la maison d'arrêt de Luynes pour 750 détenus, soit 90 détenus par conseiller ! Ils oeuvrent notamment au maintien des liens familiaux, à la prévention des effets désocialisant de l'incarcération et participent en outre à la préparation de la sortie : 1 pour 90 c'est beaucoup trop peu pour faire un travail sérieux.

En milieu ouvert les CPIP s'occupent du respect des obligations liées aux condamnations avec sursis et mise à l'épreuve, ou des aménagements de peine : à l'antenne Aix-Salon ils sont 8,5, soit environ 200 personnes par travailleur social : c'est deux fois plus que l'objectif !

L'administration prétend régler les difficultés en recourant pour des durées limitées aux retraités ou à des sous-traitants ! Et les budgets de fonctionnement sont aussi en baisse.

Experts et parlementaires ont évalué le besoin national de conseillers d'insertion à 1000 : il en sera recruté 29 en 2011 !

Ajoutons la situation en partie spécifique de la maison d'arrêt de Luynes : surpopulation, dégradation des conditions de vie et de sécurité, multiplication des agressions physiques et verbales, grave décalage entre le personnel de base et le management, perte d'autorité...

C'est un service public régalien que l'on démembrer à l'image de l'ensemble de la Justice dont le budget rapporté au PIB classe la France au 37^{ème} rang des 42 états européens.

**IMPOTS ET TRESORERIE :
une fusion au détriment
des contribuables**

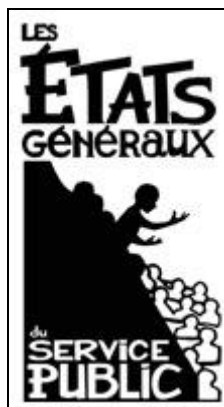
La réforme au ministère des finances a conduit dans les villes à la fusion des centres des impôts avec les trésoreries. Les nouvelles unités fusionnées s'appellent les Services Impôts des Particuliers (S.I.P.). Le S.I.P. d'Aix a été créé au 1^{er} décembre 2010.

Le but affiché par le ministère est de placer le contribuable au cœur de cette réforme : il aura désormais un interlocuteur unique. C'est plutôt attrayant pour l'usager !

En réalité, le contribuable, on s'en moque ! Cette réforme n'est qu'un outil supplémentaire pour supprimer des emplois publics, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (9954 emplois supprimés entre 2008 et 2011 dans les services des Impôts et du Trésor). Les conséquences sur les conditions de travail des agents et sur la qualité du service rendu au public, sont désastreuses.

La nouvelle organisation du travail sans formation et sans moyens, provoque un allongement des files d'attente au guichet, ainsi qu'un allongement des délais de traitement des dossiers. Il devient très difficile de joindre le SIP par téléphone.

Pendant ce temps les lois de finances sont de plus en plus injustes pour le contribuable.



Les états généraux du service public : un pacte national adopté par de très nombreuses organisations les 29 et 30 janvier 2011 à Orly.

A lire sur :

<http://www.etatsgeneraux-servicepublic.fr>

APPEL

NOUS DÉCIDONS DE FAIRE CONNAÎTRE CE PACTE AU TRAVERS DE DÉBATS OUVERTS AU PLUS GRAND NOMBRE.

NOUS PROPOSONS À TOUS LES RÉSEAUX QUI LUTTENT POUR UNE VÉRITABLE TRANSFORMATION SOCIALE DE S'EN SAISIR POUR TRAVAILLER EN SEMBLE AU NIVEAU LOCAL AFIN DE DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC.

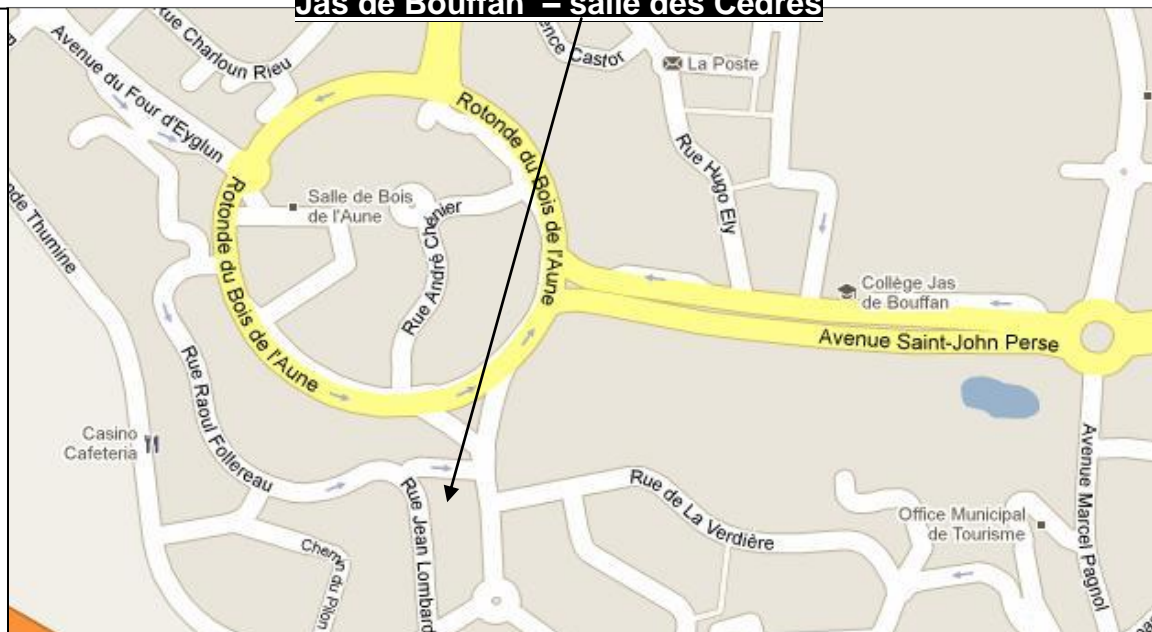
NOUS SOUMETTONS À SIGNATURE CE PACTE AFIN D'OBTENIR L'OUVERTURE D'UN DÉBAT NATIONAL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

NOUS NOUS FIXONS L'OBJECTIF DE FAIRE DE 2011 UNE ANNÉE D'INITIATIVES ET DE MOBILISATION POPULAIRE EN FAVEUR DU SERVICE PUBLIC. NOTAMMENT À L'OCCASION DU G20 EN NOVEMBRE ET DU FORUM MONDIAL DE L'EAU EN MARS 2012.

NOUS INTERPELLERONS SUR CE PACTE LES CANDIDAT-E-S AUX DIFFÉRENTES ÉLECTIONS, LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES PARTIS POLITIQUES, ET LES ASSOCIATIONS EN CHARGE DE SERVICES PUBLICS ET SOCIAUX.

NOUS COMBATTRONS AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES CONTRE LA RÉFORME DES CT, CONTRE LE PACTE EURO+ ET LA RGPP EN POPULARISANT LES LUTTES ET INITIATIVES EN FAVEUR DU SERVICE PUBLIC.

Jas de Bouffan – salle des Cèdres



IntéresséE par le comité, ses réunions et ses actions ? Laissez-nous vos coordonnées :

Nom :
Prénom :
Ville :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

CONTACT(S)

Agnès Daures - agnes.daures@orange.fr - 06 25 49 24 18
Luc Joseph Cavallo - joseph.cavallo@orange.fr - 06 36 97 29 99
Foulquier - foulquier.luc@wanadoo.fr - 06 08 73 20 24